

RENDEZ-VOUS PARENTS-PROFS

Battle or meeting place ?

Les parents hésitent à prendre rendez-vous avec le professeur de leur enfant et ne sentent pas toujours que la porte est ouverte. De leur côté, les professeurs sont critiques face à l'attitude de certains parents. Deux membres de l'Apel (Mesdames Dufournet et Chesnot) et deux professeurs (Mesdames de Hillerin et Laviron) se sont rencontrés pendant deux heures pour échanger en toute confiance sur ces rencontres nécessaires entre parents et professeurs. Voici restituées les idées fortes qui ressortent de cet échange.

POURQUOI prendre rendez-vous avec le professeur de votre enfant ?

- C'est une démarche très positive pour les parents comme pour les professeurs.
- Chaque fois, le professeur apprend des choses sur l'élève.
- Cela permet de lever des malentendus.
- Cela relance toujours la motivation de l'élève.

QUAND prendre rendez-vous ?

- En début d'année pour une prise de contact.
- Impérativement, après le 2ème trimestre quand un redoublement est prévisible (dans le bulletin, lorsqu'il est indiqué « Passage si progrès »).
- Au moment de la fiche navette du 2ème trimestre.
- Pour faire le point en cours d'année, notamment avec le professeur principal.
- Quand un professeur le sollicite, parce que l'enfant semble ne pas aller bien, que les notes sont catastrophiques, mais un professeur ne prendra pas l'initiative d'une rencontre avec les parents en cas de redoublement envisagé.

COMMENT prendre rendez-vous ?

Par courriel ou par le carnet de correspondance, en formant, si possible, trois propositions de date avec des horaires différents.

Il est raisonnable de prévoir un délai de 10 jours entre la demande et le rendez-vous, notamment quand il s'agit du professeur principal qui doit rassembler les avis des autres professeurs sur l'élève.

Ne pas solliciter de rendez-vous pendant la semaine précédant le conseil de classe, ni en mai : les professeurs sont surchargés et ne seront pas disponibles.

On ne peut pas demander à un professeur de recevoir des parents avant 7h45 ou après 18 heures, sauf circonstances exceptionnelles : les professeurs aussi ont une vie personnelle. Pourquoi pas pendant l'heure du déjeuner ?

Les parents apprécient lorsque lors de la réunion de début d'année, chaque professeur indique les créneaux horaires qu'il garde disponibles pour les rendez-vous.

Le rendez-vous téléphonique ne peut être accordé qu'en cas d'urgence ou pour faire le point rapidement sur une difficulté récurrente. C'est alors le professeur, avisé par courriel ou par le carnet de correspondance, qui prend l'initiative de l'appel.

En cas de vraie difficulté pour obtenir un rendez-vous, les parents peuvent solliciter à nouveau le professeur par courriel en le mettant en copie au professeur principal, puis au responsable de niveau.

ET PENDANT le rendez-vous ?

Une rencontre efficace ne devrait pas durer plus de 20 minutes. Le temps de la récréation est donc trop court. Si l'enfant est présent, le rendez-vous sera nécessairement plus long pour lui permettre de se sentir à l'aise.

L'entretien sera de meilleure qualité s'il est préparé par les parents (quels messages faire passer sur les points importants) et le professeur.

Ne pas oublier de se rendre au rendez-vous et d'être à l'heure (conseil à destination des parents comme des professeurs).

Et voilà ! **À APPLIQUER** pour des rencontres heureuses et respectueuses entre parents et professeurs, dans l'intérêt de nos enfants !